

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 18 ET 19 SEPTEMBRE 2018



Présent-e-s : BARBOUNIS Nathalie, BILLET Serge, BONNENFANT Renaud (mardi), BOUGEARD Alain, BOUTRON Christian, BURDY Max (mardi), CARRE Charlotte, COLMONT Bernard, DEROUET Michel, FILIPPI Laurence, GIFFARD Jacques, GRIMAUD Thierry, LABELLE Dominique, MAURIERAS Patrick, (mercredi), MEUNIER Madeleine, MOREIRA Véronique, MOREL Patrick, NOIR Geoffroy, NICOL Lewis, PRATALI Josiane, RAMIREZ Annie (mercredi), RENAULT Philippe, RICHARD Hervé, ROBIN-LEROY Francis, ROIG-ROLLIN Michèle, STRUGALA Carole, LASNIER Benoît.

Excusé-e-s :

- . Pour l'UFOLEP : MANUEL Henriette.
- . Pour la Ligue de l'enseignement : Martine BESSON
- . Pour l'USEP : BOURDIER Pascale, FENEAU Pascal, GOUEL Florence, LACROIX Michel.

VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DES 5 ET 6 JUIN 2018

Le PV du CD des 5 et 6 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Un point est ajouté à l'ordre du jour :

- Génération 2024, et les enfants alors ?

L'ordre du jour est adopté.

USEP

3, rue Récamier

75007 PARIS

Tél : 01 43 58 97 75

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

ACTUALITES

SITUATION DU CENTRE CONFEDERAL

A la demande de plus de 40 fédérations départementales de la Ligue, une AGE se tiendra le 22 septembre. Un temps de travail commun a été organisé le 27 août entre le CD UFOLEP et le bureau USEP au sujet des turbulences traversées par le centre confédéral. Le président de la Ligue, accompagné de son secrétariat général, est venu présenter un point de situation devant ces deux assemblées. A l'issue de cette entrevue, le comité directeur UFOLEP et le bureau USEP ont validé un communiqué commun USEP-UFOLEP qui a été adressé à leur réseau respectif début septembre.

Le comité directeur réuni le 18 septembre soutient à l'unanimité la position du bureau national exprimée dans le communiqué commun USEP-UFOLEP.

L'USEP sera représentée à l'AGE Ligue par la présidente, le secrétaire général et le directeur national.

Le secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement Patrick Maurieras participe au CD USEP le mercredi. Il rappelle que toutes les évolutions ont été effectuées dans le respect des dispositions statutaires. Il revient sur le communiqué commun USEP-UFOLEP et réfute notamment le terme de « vacance » utilisé pour qualifier les difficultés de fonctionnement liées aux différents départs volontaires ou non de salariés du centre confédéral. Il réaffirme que l'équipe actuelle agit bien au service du mouvement.

MINISTERE DES SPORTS / CNOSF

Une mission parlementaire a auditionné de nombreux acteurs du sport dont l'USEP. Elle a été chargée de rédiger un rapport sur l'activité sportive tout au long de la vie. L'USEP a également été auditionnée par France Stratégie.

Le CESE a adopté un avis pour favoriser l'accès de tous à la pratique sportive.

La cour des comptes a été missionnée pour réaliser un audit sur l'ensemble des fédérations sportives scolaires et universitaires. L'audit concernant l'USEP a débuté en juillet et est toujours en cours.

Le rapport sur la gouvernance du sport a été rendu public après la démission de la ministre des sports. La présidente présente les différents points clés de ce rapport.

Suite à l'annonce de la baisse du budget du ministère des sports, le mouvement sportif s'est mobilisé autour de @LeSportCompte. Cette mobilisation pourrait perdurer en fonction des réponses du gouvernement. Michel Derouet est mandaté pour représenter l'USEP à l'AG du CNOSF qui se tient au même moment que le comité directeur. Les informations de mobilisation suite à cette réunion seront transmises au réseau.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Laurent PETRYNKA a été nommé IGEN en juillet, Nathalie COSTANTINI a été nommée directrice nationale par le ministre de l'éducation nationale.

L'USEP a été auditée par une commission d'enquête de l'assemblée nationale sur le métier de directeur d'école.

Le Parcours santé-accueil-éducation de 0 à 6 ans a été présenté par Jean-Michel Blanquer et Agnès Buzyn le 17 septembre en présence de la présidente de l'USEP.

Carole Strugala présente les évolutions du programme d'éducation morale et civique en vigueur depuis la rentrée 2018.

Une proposition de convention MEN-USEP-Ligue a été adressée à la DGESCO sur la demande de la cheffe de bureau. Le processus de négociation suit son cours.

Le plan mercredi concerne les accueils de loisirs organisés par les collectivités territoriales. Plusieurs critères sont précisés dans la charte de qualité : complémentarité éducative, inclusion, lien avec les acteurs du territoire, réalisation finale à produire... La labellisation d'un plan entraîne une majoration des versements de la CAF et le maintien du fonds de soutien. Les Maires, Préfets, DASEN et directeurs de la CAF ont autorité conjointe pour labéliser les projets.

L'implication de l'USEP est possible sous différentes formes :

- des AS USEP sous forme « écoles de sports » régulières le mercredi avec des animateurs USEP rémunérés ou des personnels du CDUSEP. La prestation serait à prendre en charge par les collectivités territoriales,
- ouverture de certaines rencontres USEP le mercredi à des centres de loisirs.

OBSERVATOIRE DES PRATIQUES

RESULTAT DE L'ENQUETE ASSOCIATIONS

La secrétaire nationale en charge de l'observatoire des pratiques propose un temps de travail par ateliers afin de s'approprier et d'exploiter collectivement les résultats de l'enquête nationale. Constitué sur la base des commissions nationales, chaque groupe restitue ensuite les conclusions de la réflexion engagée. La diffusion des résultats bruts de l'enquête pourrait être faite aux comités et aux associations. Un document plus synthétique à des fins de communication externe pourrait également être proposé.

WEBAFFILIGUE

Les turbulences du centre confédéral conjuguées au départ de Cédric Mazière ont entraîné la mise en veille du processus d'évolution de webaffiligue. Les évolutions ne seront donc pas fonctionnelles dans les délais initialement prévus.

RASSEMBLEMENT DES PRÉSIDENT-E-S / DÉLEGUE-E-S

Un rappel des différents temps organisés en amont du RPD 2018 est effectué.

Le comité directeur examine le déroulé de ce rassemblement ainsi que les différents temps de travail : la réunion des présidents de région et des responsables d'ETR, la réunion des responsables régionaux de formation, les différents ateliers, l'Assemblée Générale Extraordinaire.

VIE STATUTAIRE

Le comité directeur prend acte de la demande de démission du comité directeur national de Florence Gouel. Le comité directeur décide de lui adresser un message de remerciement pour son investissement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le secrétaire général rappelle les différents temps de l'assemblée générale extraordinaire : temps de contextualisation, éléments réglementaires et statutaires, débat puis vote.

Le commissaire aux comptes sera présent.

Un comité directeur sera convoqué à la suite de l'assemblée générale extraordinaire.

SUIVI DES COMITES

L'absence d'un interlocuteur de la Ligue de l'enseignement ne facilite pas l'avancée des processus de médiation dans les comités.

08. La Ligue 08 a été mise en redressement judiciaire. La situation financière du comité départemental est délicate et ne permet pas la prise en charge de 50% du poste de délégué. Une proposition conjointe USEP-UFOLEP a été faite pour prendre en charge 2/3 du poste de délégué, laissant 1/3 à la FDL. En attente de clarification, mandat est donné au bureau d'octobre pour répondre aux sollicitations du comité.

30. La présidente départementale a démissionné en juillet. La relation président-délégué est en cause.

34. Une réunion de tous les acteurs a eu lieu le 14 mai durant laquelle a été acté le principe de mise en place de projets communs Ligue-USEP34. Le CD34 n'a fait aucune proposition de date à ce jour. Le secrétaire général est mandaté pour intervenir auprès du président de l'USEP34 lors du prochain RPD.

62. Le CDUSEP62 a quitté les locaux de la FOL62. La déléguée est employée par le CD en tant que salariée de droit privé. La convention pluriannuelle garantit normalement le versement d'un volet financier équivalent au salaire de la déléguée.

72. Démission du président. Le secrétaire général est mandaté pour prendre contact avec la FAL72 et convoquer une AG électorale afin d'organiser l'élection d'un nouveau comité directeur.

88. Sur la demande du comité, un déplacement du SG a été organisé en juillet. Il a pu constater des difficultés financières alors que des séjours sont mis en place par le délégué USEP au bénéfice de la FOL 88.

95. La situation reste tendue et demeure hors cadre statutaire.

AURA. Des tensions importantes entre les membres des deux anciens CRUSEP sont apparues lors de la première réunion de l'ETR. Le SG et l'élus référent sont mandatés pour échanger avec les élus des départements constitutifs du CRUSEP Aura lors du RPD.

Guadeloupe. La mise à disposition du délégué n'a pas été reconduite par l'IA-DASEN.

Martinique. La mise à disposition du délégué n'a pas été reconduite par l'IA-DASEN.

974. La Ligue de l'enseignement – fédération de la Réunion a récupéré le poste de mis à disposition initialement occupé par le délégué USEP. Le délégué a aujourd'hui des missions réparties entre l'USEP et Génération 2024.

84. Une réunion de médiation a été organisée début juillet. L'offre de recrutement d'un délégué a été relayée dans le BC.

USEP Maroc. La présidente de l'USEP et le directeur ont rencontré le responsable AEFÉ du secteur Maghreb en juillet. Le président de l'USEP Maroc a été contacté le 6 septembre. L'AEFE demande à ce que l'USEP Maroc soit employeur du délégué. La présidente sollicitera un entretien avec le directeur de l'AEFE en fonction du compte rendu du comité directeur prévu le 11 septembre.

LICENCE PASSERELLE

Une réflexion à propos d'une licence passerelle vers l'UFOLEP est initiée, il s'agit de permettre à des usépiens de découvrir des activités dans une AS UFOLEP. Un dossier a été déposé en ce sens en réponse à un appel à projet du CNDS. Un travail doit être engagé avec l'UFOLEP. L'aspect assurantiel sera un écueil à franchir.

JOP 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et paralympiques (COJO) a réuni les fédérations non olympiques. Dans un souci de démocratisation de l'accès aux compétitions, 13 millions de places seront vendues à moins de 24 €. Un partenariat avec le WWF a été initié avec une volonté de réduire l'empreinte carbone de l'évènement.

CONGRES DES ENFANTS

Une demande de subvention a été déposée au CNDS dans le cadre du plan « héritage et société ».

Un visuel a été créé pour le congrès des enfants. N'ayant plus de service partagé de communication, il sera fait recours à un prestataire extérieur pour orchestrer la campagne autour de l'évènement du national jusque dans les associations.

La restitution du congrès des enfants envers toutes les associations pourrait prendre différentes formes. Pourquoi pas celle d'un livre pour enfant ? Une éditrice a été contactée en ce sens.

Le stade Charléty sera en travaux lors du congrès national des enfants. L'organisation de la rencontre sportive dans la cité universitaire est explorée.

LABEL GÉNÉRATION 2024

Le comité de suivi Génération 2024 a été plusieurs fois réuni par Thierry Terret, délégué ministériel aux JOP2024. Un nouveau cahier des charges qui prend davantage en compte les spécificités du 1^{er} degré et la place de l'USEP a été formalisé mais n'est pas encore diffusable. Pour bénéficier du label G2024, la présence d'une association dans l'école sera obligatoire. A ce jour 805 écoles et établissements sont labellisés, l'objectif étant d'atteindre un taux de labellisation de 20%.

Une session de formation sur les pratiques sportives est inscrite au PNF. L'USEP est partie prenante du comité de pilotage.

COMMUNICATION

POINT SUR LA DIRECTION PARTAGÉE

Le service de communication partagée de la Ligue n'a plus de directrice. Selon le secrétaire général adjoint de la Ligue, cette situation est provisoire. Mais il y a urgence. Il nous faut faire appel à des prestataires extérieurs pour certaines compétences que nous ne possédons pas.

FINANCES

La CPO du ministère des sports a été augmentée de 22000€ en 2018. La subvention de la DSCR est maintenue. Suite à la reconduction tacite de la convention APAC, la contribution reste au même niveau. La CPO du MEN reversée par la Ligue de l'enseignement augmente de 91000€, 50000€ au titre du reliquat de 2017 et 41000€ au titre des activités qui n'avaient pas été anticipés. Cette aide au titre des activités passera à 82000€ pour les deux années à venir.

Selon le contrôle budgétaire fait pour la CNF, le résultat provisoire est de 113000€, dont 20000€ d'économie sur la masse salariale (arrêts de travail au sein de la direction nationale).

En accord avec notre Commissaire aux Comptes, et dans le cadre d'un budget initial de 120.000 €, nous avons étalé les dépenses de l'évènement 2019 sur trois exercices en faisant une provision de 40.000 € sur l'année 2017 et en envisageant la même provision de 40.000 € sur l'année 2018. Afin de pouvoir être à la hauteur de nos ambitions, un nouveau budget a été retravaillé (180.000 €) en tenant de frais de communication complémentaires (suite à la suppression du service mutualisé), de frais liés à la réalisation du recueil des enfants à l'issue du congrès que nous n'avions pas envisagés et à l'aide financière en direction des comités régionaux pour l'organisation des assemblées régionales.

Il est proposé au Comité Directeur National de porter la provision 2019 à la somme de 80.000 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

En tenant compte des résultats sur le vote des tarifs statutaires lors de notre dernière Assemblée Générale de Nevers et dans l'attente des décisions à venir sur le périmètre de l'association et le périmètre de la licence adulte, il est proposé au Comité Directeur National de geler l'ensemble des tarifs statutaires pour la saison 2019-2020. Cette proposition aurait pour conséquence, à effectif constant, de ne pas augmenter nos ressources de 32.620 €. Cette proposition qui impactera nos fonds propres fera partie intégrante de l'affectation de résultat sur les comptes clos au 31 décembre 2018.

Cette proposition est adoptée avec 15 voix pour et 2 voix contre.

COUR DES COMPTES

Le contrôle de l'USEP est en cours et devrait donner lieu à un rapport avant la fin du mois.

POINT SUR LES AFFILIATIONS

Un décalage subsiste toujours entre les effectifs saisis sur affiligue et les effectifs facturés. Les effectifs facturés sont supérieurs à la projection d'effectifs qui avait servi de base au budget 2018, ce qui occasionne un excédent de 19000€.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

REUNION DES PRESIDENT-E-S DE CRUSEP ET DES RESPONSABLES DE L'ETR

La vice-présidente présente l'ordre du jour de la réunion, l'organisation des temps de travail et les différents élus intervenant.

GOVERNANCE

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT

La secrétaire nationale présente le nouveau processus de traitement des contrats de développement.

DISPOSITIF DES ELUS REFERENTS

Il est rappelé que des cartes de France issues des enquêtes statistiques sont à la disposition des élus référents. C'est également le cas des projets départementaux et régionaux de développement. L'organisation des congrès des enfants sur l'ensemble du territoire semble être une bonne opportunité pour les élus référents de se rendre sur place pour accompagner les comités.

FORMATION

RASSEMBLEMENT D'ETE

Le faible nombre de participants remet en question l'opportunité d'organiser ce type de stage sous cette forme. Le désengagement des militants remet en cause la place et le rôle de ce rassemblement.

FORMATION COMPLEMENTAIRE

De nombreux stagiaires se sont inscrits au module « disciplines enchaînées ». Le module « formation de formateur » avec seulement un inscrit risque d'être annulé. On dénombre à ce jour 4 inscrits au module « échecs ». Une réflexion est engagée sur la place et le rôle de la FC.

FORMATION DES DELEGUES

Un temps de formation sera organisé en amont du RPD 2018. Plusieurs formations ont été proposées :

- formation continue prévue en novembre (celle de 2017 avait été annulée car trop peu d'inscrits).
- formation sur les assurances proposée au réseau (intervenant extérieur spécialisé).

FIF REUNION

Le FIF sera organisé entre le 12 et le 19 octobre. 7 formateurs encadreront 23 stagiaires sur 25 places disponibles.

NUMERIQUE

L'opération nationale Mond@l-Usep a été présentée durant Ludovia. Au-delà de cette opération, la question de la stratégie numérique et du positionnement de l'USEP par rapport à toutes ces nouvelles technologies est posée.

PEDAGOGIE ET RECHERCHE

Le document sur les PEDT est très avancé et sera à synthétiser pour une approche facilitée des différents interlocuteurs. Il sera diffusé lors du congrès de Pau.

Un retour est fait sur le Handisport Open (HOP) de Paris : 10 classes de région parisienne ont participé à l'évènement le 15 juin à Charléty.

Le GT inclusion se réunira en novembre avec pour objectif la finalisation du document autour des outils présentés à la dernière AG et notamment les outils à penser. L'élue en charge du GT représentait l'USEP lors du congrès de l'AGSAS.

MATERNELLE / AGEEM

Un rendez-vous a été programmé avec Maryse Chrétien, nouvelle présidente de l'AGEEM le 2 octobre.

Un rendez-vous a également été pris le 18 septembre avec Emmanuelle Lefevre, avec enseignant-chercheur à l'ESPE de Paris qui a rédigé un article intéressant sur l'EPS en maternelle.

SANTÉ : ICAPS / ONAPS

Madeleine Meunier a été mandatée pour rédiger un article pour l'ONAPS. Il s'agissait d'affirmer la position de l'USEP dans la démarche d'éducation à la santé.

La mise en place du GT santé nécessite davantage de personnes ressources, un appel au réseau sera fait. Marc Guerrin, médecin fédéral, a été contacté. Un GT santé est programmé le 9 octobre. Il aura pour objectif la réactualisation des fiches médicales.

Le projet ICAPS est présenté. Il s'agit d'un projet très ambitieux mais qui mérite réflexion avant de s'y engager compte tenu de l'investissement nécessaire.

PARTENARIATS

Suite à la rencontre avec le secrétaire général de l'ANATEEP, le travail sur une convention de partenariat est en cours.

Un représentant du SE-UNSA sera présent au RPD pour distribuer le fascicule « moi, acteur du sport scolaire ». Un module de présentation de l'USEP d'1h30 est en cours de coélaboration. Il sera intégré aux formations syndicales, de préférence en présence d'un représentant de l'USEP.

VIE SPORTIVE – VIE ASSOCIATIVE

BILAN DES OPERATIONS NATIONALES

Le vice-président présente un bilan des opérations nationales et propose des critères pour la validation des opérations nationales dans les contrats de développement. Ils sont validés à l'unanimité.

En fonction des bilans 2017-2018, une proposition est faite sur la répartition financière pour les opérations nationales (80 000€ + 20 000€) :

- P'tit tour : 50%
- Athlé : 21%
- Maternelle : 13%
- Mond@l-Usep: 6%
- P'tits reporters : 5%
- Class'tennis : 5%

Cette nouvelle répartition est votée à l'unanimité.

Un GT réunissant les élus en charge de chaque opération nationale sera organisé afin de finaliser les bilans sur les opérations nationales.

Concernant le financement 2018-2019 de l'action nationale partenariale, il est proposé qu'une somme forfaitaire soit attribuée à chaque CRUSEP en fonction de sa taille.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

Hand-ballons nous : un colloque de formation est prévu avec la DGESCO et l'USEP les 5 et 6 novembre à destination des CPC et CPD. L'opération sera relancée à l'occasion des championnats d'Europe féminins.

Basket : l'inscription à l'opération « Basket à l'école » pourra se faire sur le site de l'USEP nationale.

Savoir rouler à vélo : opération interministérielle grand public dont les outils de communication seront intégrés aux documents « P'tit Tour » en cours de réalisation.

Rugby : une réunion de recadrage du partenariat est programmée le 2 octobre. Un stage de formation à Marcoussis sur le thème du rugby aura lieu du 15 au 18 octobre.

MONDI@L-USEP

L' élu en charge de l'opération présente les éléments de bilan de la première édition. Le cahier des charges de la seconde édition a été envoyé au mouvement. Toujours 5 défis mais un défi porte sur la participation à un débat associatif et un autre sur la présentation d'un élément remarquable de son territoire. Les inscriptions seront possibles jusqu'au 5 novembre pour un début de l'opération en janvier et une rencontre de clôture le 13 juin. Le guide pour la classe est en cours de réalisation. Il sera transmis aux classes participantes en novembre. Une banderole de l'opération à destination des comités participants en cours de création.

L'objectif pour la 2^{ème} édition est de doubler le nombre de classes participantes.